



SILVESTRI AG

Partenaire système animaux de rente
9450 Lüchingen, Tél. 071 / 757 11 00
info@silvestri.swiss

Exigence de base pour l'exploitation de finition et la qualité des animaux

- Bourgeon complet Bio Suisse, directives de production de SILVESTRI AG
- Bovins et bœufs uniquement (pas de munitions)
- Les bovins d'herbage bio du FiBL pour la chaîne ALDI proviennent de vaches laitières :
- de races à deux fins et de races laitières pures
- 120 jours d'abreuvement sur l'exploitation de naissance
- 150 jours dans une exploitation d'engraissement
- Rendement à l'abattage Au moins CH TAX : X Âge maximal : 900 jours
- Une vie entière sans utilisation directe d'antibiotiques

Exigences spéciales en matière d'élevage pour la finition Exploitation

- Cat. A3, A4, A6, A7, A8
- Pendant les 5 mois précédant l'abattage, les animaux séjournent en permanence dans une exploitation reconnue ou sur un alpage, conformément à l'OCest.
- pâturage quotidien de 8 heures pendant la période de végétation, avec des exceptions dues aux conditions météorologiques, alpage recommandé
- Sortie permanente en hiver (SRPA), SST remplie

Exigences spécifiques en matière d'alimentation pour les exploitations de finition

- En premier lieu, le fourrage de base
- Aliments complémentaires, si nécessaire en qualité Bio-Suisse, soja interdit dans l'alimentation des animaux
- GMF (production de lait et de viande basée sur les herbages) dans le secteur Aldi Bio-Pâturage Bœuf rempli

Commercialisation/opportunités de marché Bœuf de pâturage Silvestri

- opportunités de vente à long terme
- Commercialisation par l'intermédiaire de SILVESTRI AG, Lüchingen,
- Placement de remotes bio par la SILVESTRI AG
- Âge du bœuf de pâturage bio Silvestri 30 mois ou 900 jours, qualité minimale 1 X 2
- Supplément qualité supplémentaire pour les animaux H 60 centimes et les animaux C 85 centimes
- Poids d'abattage min. 200 kg à max. 420 kg, poids cible 300 kg
- Comparaison de la qualité sur la page d'accueil www.silvestri.swiss Comparaison avec votre exploitation et toutes les exploitations, âge, croissance, CH-Tax, transfert des données d'abattage le jour même dans votre espace protégé par mot de passe
- Abattage à Saint-Gall et Oensingen



FibL Bœuf de Pâturage Bio Contrôle et certification comme Bœuf de Pâturage Bio Silvestri

- A l'occasion des contrôles réguliers de Bio Suisse et des contrôles ponctuels inopinés.

Gamme Silvestri Bœuf de Pâturage Bio / adaptée à chaque exploitation

1.Élevage Exploitation

1.1 Éleveurs laitiers bio

Abreuver les animaux qui ne sont pas aptes à la reproduction pendant 120 jours dans l'exploitation de naissance. Castrer les mâles sous anesthésie. Les bovins et les bœufs issus de l'élevage laitier doivent atteindre au moins un taxage X à l'abattoir et ne doivent pas être âgés de plus de 900 jours.

2.Exploitation de finition (production contractuelle de bœufs de pâturage bio Silvestri)

2.1 Bœuf de pâturage bio Silvestri classique

L'engraisseur de bœufs de pâturage bio Aldi achète des remontes bio à Silvestri AG et produit des bœufs de pâturage bio Silvestri prêts à l'abattage.